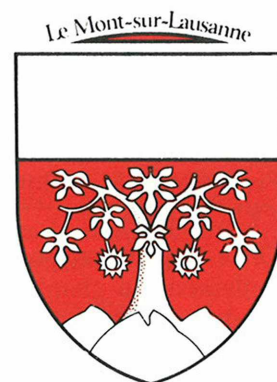


# AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

Rédacteur: M. Rémy Vaucher, municipal

Impression: Impression Offset J.-P. Hauswirth Le Mont

## REFLETS DU LÉGISLATIF

La 3e séance du Conseil communal a eu lieu le 22 juin toujours sous la présidence de M. Daniel Grosclaude.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 27 avril, les conseillers ont passé en revue les comptes communaux de l'exercice 1980. M. Alfred Buttet a rapporté de façon très détaillée au nom de la Commission des finances. Les comptes de l'exercice 1980 et la répartition tels que présentés, le préavis municipal y relatif ainsi que le rapport de la Commission des finances sont acceptés par l'assemblée sans commentaire.

M. Michel Glayre a ensuite donné connaissance du rapport très fouillé de la Commission de gestion. Les membres de cette commission ont examiné avec beaucoup d'intérêt les différents dicastères. Le préavis municipal et le rapport de la Commission de gestion sont acceptés à l'unanimité, après quelques commentaires mineurs.

Au cours de cette séance, la bourgeoisie du Mont-sur-Lausanne a été accordée à Mr Mohamed Mihoubi, d'origine algérienne.

Au dernier point de l'ordre du jour, plusieurs municipaux avaient des communications à transmettre au Conseil communal:

M. Rauschert a donné des nouvelles de M. Zingre, boursier, qui peu à peu reprend son travail après une longue période de maladie. Au nom de tous, M. Rauschert a exprimé ses meilleurs voeux pour un complet rétablissement de M. Zingre.

M. Lavanchy a informé que le plan des zones ne pourra être étudié par la commission ad hoc qu'en août. Ce délai est dû au grand nombre d'oppositions formulées (environ 50), dont il faut préalablement s'occuper.

M. Jean-Jacques Belet a une bonne nouvelle. Les oppositions formulées contre la construction du collège du Grand-Mont ont été retirées sans condition et les travaux pourront démarrer dès fin juillet 1981.

M. Rémy Vaucher a donné quelques nouvelles de la

famille laotienne qui est parmi nous depuis bientôt une année. Toute la famille se porte bien et s'est bien intégrée chez nous. Les aînés ont trouvé du travail et donnent entière satisfaction à leurs employeurs. Quelques-unes des filles s'apprentent à entrer en apprentissage. Cette famille est maintenant pratiquement autonome.

A signaler encore une courte discussion concernant la fréquence apparemment élevée des demandes de bourgeoisie.

La séance a été levée à 21h.35.

*La secrétaire:  
Evelyne Panchaud*

~~~~~

## SOS, JARDIN D'ENFANTS

Dans le but de créer un atelier d'expression - jardin d'enfants, nous cherchons, au Mont, des locaux spacieux, pratiques, d'une surface d'environ 80m<sup>2</sup>, même sans confort, avec des installations sanitaires et un jardin si possible.

Pour tout renseignement, téléphoner au No 33 42 93.

*Réd.*

~~~~~

## INDEMNITÉS POUR FRAIS DE TRANSPORT: RAPPEL

Pour obtenir le paiement des indemnités de transport versées aux parents des élèves fréquentant des classes secondaires ou primaires à Lausanne, la formule adéquate doit être déposée au Greffe municipal du Mont avant le 31 juillet 1981.

*La Municipalité*

~~~~~

# MESSAGE DU SYNDIC

## COMPTES 1980.

Profitant de la situation économique favorable de notre Pays, en 1980, l'exercice comptable de notre Commune s'est terminé d'une manière particulièrement heureuse. Les recettes ont atteint le montant de Fr. 6'604'875.—, alors que le budget les avait estimées à Fr. 5'384'890.—.

Cette augmentation très importante provient essentiellement du chapitre des finances et notamment du produit des impôts de toute nature; elle a été spécialement motivée par:

- le nombre important des nouveaux contribuables
- la conséquence de la suppression de l'arrêt de progression (malgré l'abaissement de 10% du taux d'imposition)
- ainsi que par la grande activité ayant régné dans le domaine des transactions immobilières qui ont porté sur un montant total de plus de Fr. 30'000'000.— en 1980 (+ 120%);

notre commune ne représente pas une exception dans ce domaine, car ce fait se confirme dans toutes les localités de moyenne importance de la périphérie lausannoise.

En cours d'année, le Conseil communal a accordé des crédits supplémentaires pour près de Fr. 253'000.—, destinés principalement au dicastère des Travaux (pour véhicules, routes et collecteurs) et à celui des Ecoles pour le paiement de l'écolage de nos 125 élèves fréquentant les collèges secondaires lausannois (+ Fr. 177'000.—, soit au total Fr. 497'000.—).

Les travaux d'infrastructure et d'équipement exécutés entièrement ou en partie en 1980 sont les suivants:

- aménagement du 1er étage et de la salle des maîtres au Collège du Mottier
- restauration du bâtiment des abattoirs (rte de la Blécherette)
- agrandissement de la cuisine de l'Auberge communale
- élargissement et construction d'un trottoir sur le tronçon inférieur de la route du Jorat
- place de parc au Châtaignier.

Avec l'amortissement du compte "complexe scolaire", ces travaux représentent le 22,75% des dépenses budgétisées.

Lors des opérations de boucement, la Municipalité a porté aux dépenses du Compte d'exploitation des montants destinés à différentes réserves et à la réalisation de travaux urgents tels que:

- réfection de la Grande salle
- réfection du ch. du Châtaignier (1ère étape)
- construction du collège du Grand-Mont
- réserve pour routes et collecteurs
- réserve pour véhicules Section des travaux

ainsi que pour la couverture de l'excédent de dépenses prévu pour 1981. Les tableaux ci-dessous illustreront

plus concrètement le résultat de l'Exercice 1980:

| BUDGET                  | Recettes    | Dépenses    |
|-------------------------|-------------|-------------|
| Administration générale | 40'500.—    | 485'910.—   |
| Finances                | 4'309'650.— | 1'037'918.— |
| Domaines - Bâtiments    | 165'490.—   | 1'519'210.— |
| Travaux                 | 591'500.—   | 1'028'100.— |
| Police                  | 194'250.—   | 448'950.—   |
| Cultes et Instruction   | 83'500.—    | 1'080'000.— |
|                         | 5'384'890.— | 5'600'088.— |
| Excédent de dépenses    | 215'198.—   |             |
|                         | 5'600'088.— | 5'600'088.— |

| COMPTES                                    | Recettes     | Dépenses     |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|
| Administration générale                    | 79'436,10    | 471'516,34   |
| Finances                                   | 5'309'941,96 | 949'375,26   |
| Domaines - Bâtiments                       | 192'335,60   | 1'329'513,75 |
| Travaux                                    | 635'967,60   | 1'028'455,2  |
| Police                                     | 192'181,15   | 438'303,5    |
| Cultes et Instructions                     | 195'013,25   | 1'237'774,75 |
|                                            | 6'604'875,66 | 5'454'938,85 |
| Couverture excédent de dépenses année 1981 |              | 246'045.—    |
| Virement fonds provisions                  |              | 825'000.—    |
| Résultat compte PP                         |              | 78'428,57    |
| Augmentation du capital                    |              | 463,24       |
|                                            | 6'604'875,66 | 6'604'875,66 |

L'exercice 1980 s'est donc terminé très favorablement et notre situation peut être qualifiée de saine. Nos équipements collectifs sont actuellement satisfaisants, sans plus, mais un rapide tour d'horizon nous permet tout de même de dresser la liste des travaux et des réalisations qui devront être entrepris au cours de la législature à venir:

### Pour nos écoles:

- construction du Collège du Grand-Mont
- construction d'un Collège du Sud (probablement dans le secteur des Martines)
- terminer l'aménagement du Groupe scolaire du Mottier (salles de sciences et travaux manuels)
- (en cas de mise en application de la Réforme scolaire, 1 groupe scolaire avec salle de gymnastique);

### Pour notre administration:

- construction d'un bâtiment administratif avec locaux pour tous les Services, Police et Contrôle des habitants - Greffe - Bourse et Agence d'assurances sociales - Bureau technique, etc.
- construction d'un bâtiment pour Voirie et Service du feu

### Pour notre population:

- abris collectifs de Protection civile, locaux et poste de commandement PC
- aménagement des routes communales, création de trottoirs, installation de l'éclairage public
- création de places d'arrêts pour les Bus TL et aménagement de divers carrefours sur le tracé de la

route cantonale .  
— participation communale au remaniement parcellaire de nos futures zones agricoles.

Toutes ces citations ne représentent que quelques unes des tâches qui attendent nos futures Autorités communales, mais devraient absorber, à elles seules, entre 15 et 20'000'000.— de francs 1981, soit de Fr. 4'000.— à Fr. 5'000.— par habitant. C'est dire que notre taux d'imposition ne saurait être allégé et qu'aucune dépense importante "somptuaire" et non immédiatement rentable, ne doit être consentie.

## GESTION 1980:

Le Règlement communal précise que la Municipalité doit établir, chaque année, un rapport détaillé sur sa gestion de l'année écoulée. Ce document traitant de tous les problèmes qui ont retenu l'activité de la Municipalité et des Services communaux, est étudié par la Commission de gestion qui a la charge de contrôler tout ce qui s'y trouve mentionné et de faire part de ses observations dans le rapport qu'elle présente au Conseil communal.

Reprenant le dernier rapport sur la gestion, il est intéressant d'en ressortir quelques faits, importants ou à tout le moins dignes d'intérêt, et de les porter à la connaissance de nos lecteurs.

### Constructions:

En 1980, nous avons enregistré 118 demandes de permis de construire; 111 permis ont été délivrés, à savoir:

- 1 bâtiment de 4 logements
- 42 bâtiments de 2 logements
- 24 bâtiments de 1 logement
- 11 usines dont 3 avec 1 logement
- 1 locatif de 12 appartements
- 32 divers (annexes, modifications, travaux publics, etc.)

soit au total des permis pour 132 logements dont la construction devrait s'échelonner jusqu'à la fin du premier semestre 1982. Le nombre élevé de ces demandes provoque, bien entendu, une activité proportionnelle, non seulement au niveau de la Municipalité, mais aussi chez nos techniciens et dans notre bureau administratif.

### Bâtiments communaux:

#### Complexe sportif:

C'est avec satisfaction que nous constatons que ces installations sportives sont pleinement utilisées. La fréquentation de notre piscine par notre population est stable. De nombreuses demandes de sociétés étrangères à la Commune ne peuvent être satisfaites.

Nous accueillons actuellement:

**Salle de gymnastique:** Prilly-Basket — Groupement mères-enfants, et, de plus, nous mettons notre salle à disposition du Département de l'Instruction publique pour l'organisation de divers cours.

**Piscine:** Le Groupement scolaire de Cugy et environs — Classes de la Commune de Bussigny — Groupe du

3ème âge de Morrens et Cugy — Renens Natation — Les Bébés amphibiens — Université de Lausanne pour formation des maîtres d'éducation physique — Groupe féminin des Amis-gym Lausanne — Handicapés d'Eben-Hézer.

### Forêts et domaines:

**Forêts:** Au cours de l'année 1980, 243 m<sup>3</sup> forestiers ont été exploités dans nos forêts communales; le produit de ces coupes a permis de vendre:

- 68 m<sup>3</sup> de grumes de feuillus
- 45 m<sup>3</sup> de grumes de résineux
- 76 stères de bois de feu
- 33 stères de râperie Ier et IIe choix.

**Parcs et promenades:** A la fin de l'année dernière, les parcelles aménagées en parcs et promenades représentaient les surfaces suivantes:

- 13'000 m<sup>2</sup> de pelouse  
(en 7 endroits différents)
- 1'800 m<sup>2</sup> de massifs et plantations.

**Ordures ménagères:** La quantité d'ordures ménagères et de déchets encombrants récoltés et transportés à la décharge de Teufthal, en 1980, a été de 885 tonnes (824,5 tonnes en 1979).

Pour le verre, et comme en 1979, la quantité récupérée représente 90 tonnes.

**Vieux papiers:** Aidés par notre Equipe communale, les élèves de nos classes ont récolté 52'180 kg. de papier lors de trois ramassages. Le produit versé à la caisse des écoles a été de Fr. 3'601.—.

**Travaux:** Répartition du travail de l'Equipe communale dans les divers secteurs:

|                                 |                |
|---------------------------------|----------------|
| Voirie                          | : 18,85%       |
| Entretien routes et collecteurs | : 19,96%       |
| Neige                           | : 27,79%       |
| Domaines                        | : 16,62%       |
| Bâtiments                       | : 12,92%       |
| Police                          | : 1,66%        |
| Administration générale         | : 2,20%        |
|                                 | <u>100,00%</u> |

ce qui représente 12'747 heures de travail.

### Police:

#### Contrôle des habitants et police des étrangers:

|                      |                 |                   |
|----------------------|-----------------|-------------------|
| Population au        | <u>1.1.1980</u> | <u>31.12.1980</u> |
| Vaudois + Confédérés | 3'119           | 3'308             |
| Etrangers            | <u>339</u>      | <u>378</u>        |
|                      | <u>3'458</u>    | <u>3'686</u>      |

Soit une augmentation de +228.

En 1980, nous avons enregistré 31 décès, 38 naissances et 1242 mutations (arrivée ou départ); le contrôle des habitants a reçu 3'089 lettres et en a expédié 2'756.

**Service du feu:**

Effectif au 31 décembre 1980:

- 5 officiers
- 10 sous-officiers
- 35 sapeurs

**Interventions:**

- 22 interventions
- dont 6 pour inondations,
- et 8 fausses alarmes.

**Cultes et Instructions:**

**Corps enseignants:**

- 23 maîtres et maîtresses titulaires d'une classe
- 2 maîtresses de couture et activités créatrices
- 1 maîtresse de classe à options
- 1 maîtresse de dactylographie
- 1 maîtresse d'anglais
- 1 maître de sport

Total 29

- Elèves: 82 en classes enfantines
- 302 en classes primaires
- 85 en classes supérieures
- 13 en classe de développement
- 125 élèves ont fréquenté les Collèges secondaires lausannois.

**Municipalité:**

Concernant le travail de l'Exécutif, notons que la Municipalité a tenu 48 séances totalisant 167 heures; à cela doit s'ajouter le temps consacré par chaque responsable de dicastère à l'étude des divers dossiers qui lui sont confiés, ainsi que de nombreuses participations et représentations lors d'assemblées, de séances et de manifestations officielles, publiques ou tout simplement familiales. Le nombre de ces heures de "vacation", s'est élevé à 2'996 pour l'année 1980.

Ces quelques renseignements, extraits du Rapport de la Municipalité sur sa gestion 1980, donnent un petit aperçu de la quantité de choses traitées et nous incitent à redire notre reconnaissance à tous nos collaborateurs qui nous ont aidé à les accomplir, pour le bien et le beau de notre village et de ses habitants.

*Philippe Rauschert  
Syndic*

~~~~~

**COMMUNICATIONS  
DE LA MUNICIPALITÉ**

**Pour nos enfants...**

Le centre de logopédie des Hironnelles ouvrira une permanence dans notre Commune dès le mois de septembre 1981.

Les personnes qui désirent un renseignement ou un rendez-vous peuvent s'adresser directement au secré-

tariat du centre logopédique des Hironnelles, ch. de la Batelière 9, à Lausanne, tél. 26 74 76.

**Piscine:**

La fermeture officielle annuelle a été fixée du samedi 4 juillet au mardi 1er septembre 1981. Dès cette date, elle sera accessible au public selon l'horaire suivant:

- le mardi de 18h. à 21h.
- le mercredi de 14h. à 16h. et de 18h. à 21h.
- le jeudi de 20h. à 22h.
- le vendredi de 18h. à 21h.'

**Rappel: déchets de gazon.**

Nous rappelons à tous les propriétaires et à tous ceux qui sont appelés à tondre des gazons que les déchets ne doivent être en aucun cas déposés au ramassage des ordures ménagères.

Ces déchets peuvent être déversés, sans emballage, pour autant qu'ils soient exempts de branches, de pierres, etc., chez M. Hervé Menétrey, ch. de la Viane, au nord de sa ferme, selon l'horaire suivant:

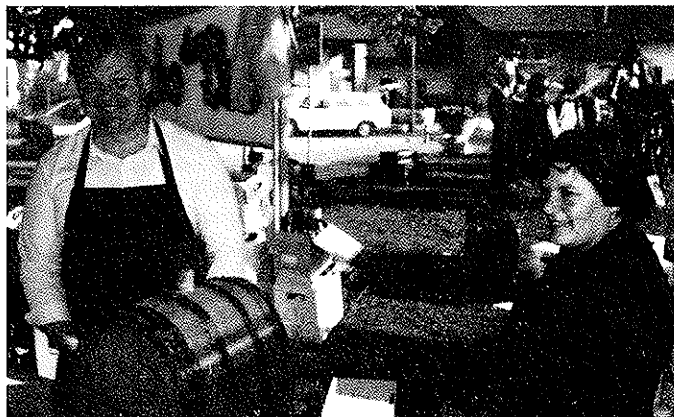
- les lundis et jeudis de 7h. à 20h.
- le samedi matin jusqu'à 11h.

*La Municipalité*

~~~~~

**FÊTE DE MAI  
MARCHÉ AUX GÉRANIUMS**

Quelques visages sympathiques pour nous rappeler ce bon souvenir.



~~~~~



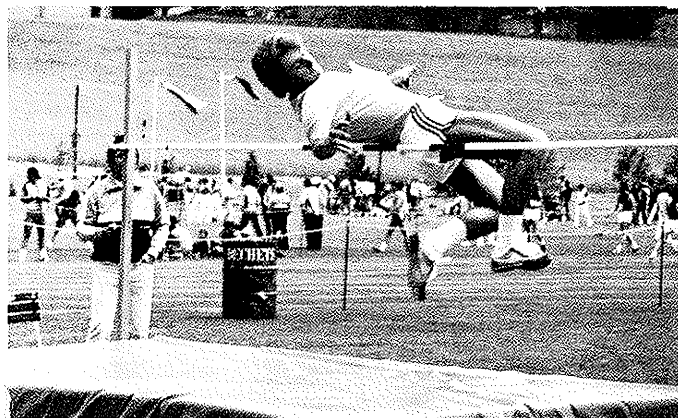
## S.F.G. LE MONT

Lors de ces derniers week-ends, une grande activité a animé les différents groupes de notre société.

### Chez les "Actifs"

29-31 mai 1981.

Fête Cantonale de Gymnastique du Tessin à Locarno.



Travail de dix gymnastes dans trois disciplines:

- course de section 100 m.
- sauts divers: mini-trampoline  
saut hauteur et longueur combinés.

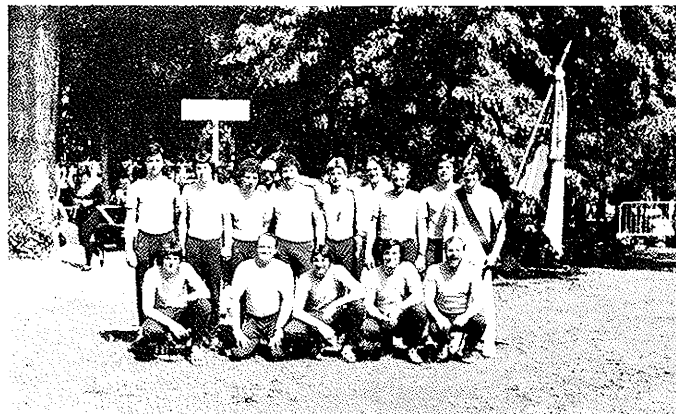


Nos gymnastes se classent 5e dans catégorie de 20 sections, 2e équipe romande, avec un total de 84,42 points et obtiennent la couronne à franges or.

18-21 juin 1981.

Fête Romande de Gymnastique à Genève.

Travail avec dix gymnastes dans quatre disciplines, les mêmes qu'à Locarno avec en plus un programme double aux sauts mini-trampoline.



Très bonne prestation de nos gymnastes qui réalisent 112,87 points, et se classent 25e sur 114 sections, 10e sur 54 sections vaudoises, dans la division 7 où le nombre de participants varie de 8 à 11.

Grâce à ce magnifique résultat, le meilleur jamais obtenu par nos gymnastes, la section à l'honneur de recevoir la couronne romande à lauriers or.



Nous remercions les autorités communales pour leur chaleureuse réception ainsi que Mr et Mme Roger Menétré pour leur très sympathique accueil, lors de notre retour de Genève le dimanche 21 juin.

### Chez les "Pupillettes et les jeunes Gymnastes".

13-14 juin 1981.

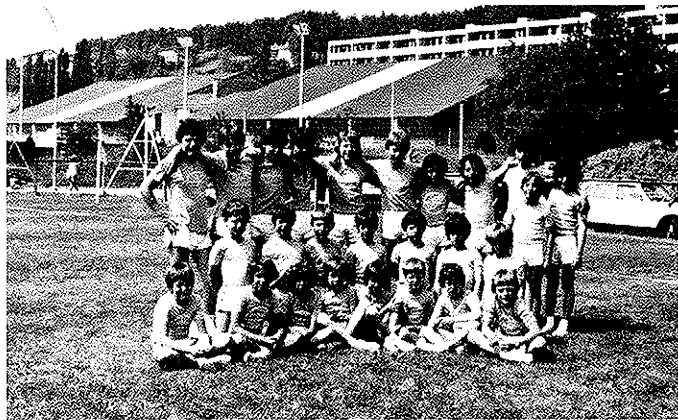
Fête régionale de la Côte à Ecublens.



Samedi: participation avec 13 de nos jeunes aux concours individuels.

Christophe Glayre se distingue en terminant 2e sur 100 dans sa catégorie avec 244 points, à seulement 2 points du premier, il se qualifie pour les finales vaudoises.

Yves Montandon 11e et Christophe Pache 16e se défendent également très bien dans une autre catégorie comprenant 85 concurrents. Yves est aussi qualifié pour les finales vaudoises d'athlétisme.



Dimanche: concours de section, résultats des différentes disciplines:

- gymnastique au sol 2e
- sauts mini-trampoline 2e sur 11
- course de section 11e sur 30
- production gymnique pour les plus âgés 14e sur 34
- sauts à pieds joints 7e
- course d'obstacles pour les plus jeunes 6e
- Classement général 14e sur 37.



Nos pupillettes tout aussi nombreuses que nos jeunes gymnastes ont éprouvé quelques difficultés à se mettre en évidence lors de ces joutes. Nous leurs adressons tous nos encouragements pour les concours à venir.

Chez les "Dames".

28 juin 1981.

Rencontre AVGF à Vennes.

Dix de nos dames ont pris part à plusieurs courses

relais et estafettes. Les résultats seront communiqués dans le prochain numéro des "4 coins du Mont".

Nous félicitons chaleureusement tous ces sportives et sportifs qui ont défendu les couleurs de notre société.

Les répétitions de chaque sous-section sont arrêtées pendant la période des vacances. Elles reprendront pour tous les groupes dès la rentrée scolaire.

Bonnes vacances à tous.

SFG Le Mont  
G. Burri

~~~~~

## MAI, LE MOIS DES JUBILAIRES

Tout d'abord, les jubilés qui n'ont pas eu lieu en mai, et pour réparer un malencontreux oubli.

241

le 60ème anniversaire de mariage de  
M. et Mme Gustave Henny-Henny, le 19 mars 1981.



M. et Mme Henny ont exploité durant de nombreuses années le domaine de la Grange de Montricher, acheté par la famille Henny en 1777 à la Seigneurie de Montricher. Ils ont deux fils, Jean et Pierre. M. Henny a été pendant 12 ans membre du Conseil communal.

et le 90ème anniversaire de  
Mme Alice Magliocco-Castella, le 30 avril 1981.



Mme Magliocco habite depuis 16 ans en Martines. Elle occupe un logement dans l'immeuble appartenant à son fils. Il est à noter qu'ainsi cette maison abrite quatre générations. Malgré cet âge fort respectable, Mme Magliocco jouit d'une bonne santé et est encore en pleine possession de ses facultés.

## PUIS EN MAI

le 50ème anniversaire de mariage de  
M. et Mme Charles Spanhauer.



C'est en effet le 13 mai 1931 que M. Charles Spanhauer a épousé Melle Violette Duperret, née au ch. de La Côte-à-Deux-Sous. Mme Violette Spanhauer a appris le métier de couturière et bien des demoiselles du Mont lui ont confié la confection de leur robe de mariée.

Quant à M. Charles Spanhauer, il est né à la Grange de Montricher puis a suivi son père qui avait acheté la Ferme du Ferrage de Longeraie en 1908. Bûcheron de la commune de Lausanne, grand travailleur, aidant en plus à la ferme paternelle, il a formé de nombreux apprentis. Aujourd'hui encore, c'est lui qui coupe le bois pour le fourneau potager.

le 50ème anniversaire de mariage de  
M. et Mme Roger Corbaz.



Couple fort connu au Mont, domicilié en leur beau chalet "Le Couchant" sis à la rte de Coppoz, M. et Mme Corbaz sont tous deux originaires du Mont et nés dans cette commune où ils ont passé leur existence. Mariés le 22 mai 1931, ils ont la joie d'avoir trois enfants qui leur ont donné sept petits-enfants. M. Corbaz a fait partie durant quelques années du Conseil communal et du Conseil de Paroisse. Mais une part de leur vie a été consacrée à leur société, l'Echo des Bois, où ils tinrent souvent la vedette comme acteurs jouant les premiers rôles dans des pièces de théâtre durant les années 30. M. Corbaz vient de quitter cette société après 55 ans d'activité.

Actuellement, si Mme Corbaz s'occupe de l'entretien de leur maison, M. Corbaz ne connaît pas de retraite, étant fort apprécié par les multiples services que lui permettent sa bonne santé et les dons dont il est abondamment pourvu.

le 90ème anniversaire de  
Mme Louise Junod.



Actuellement à la Paix du Soir, Mme Junod est née le 25 mai 1891 à Singen. Venue en Suisse en 1918, elle a travaillé dans l'hôtellerie à Zurich puis à Lausanne. Elle s'est mariée en 1920 avec M. Michel Junod, décédé en 1938 des suites d'un accident.

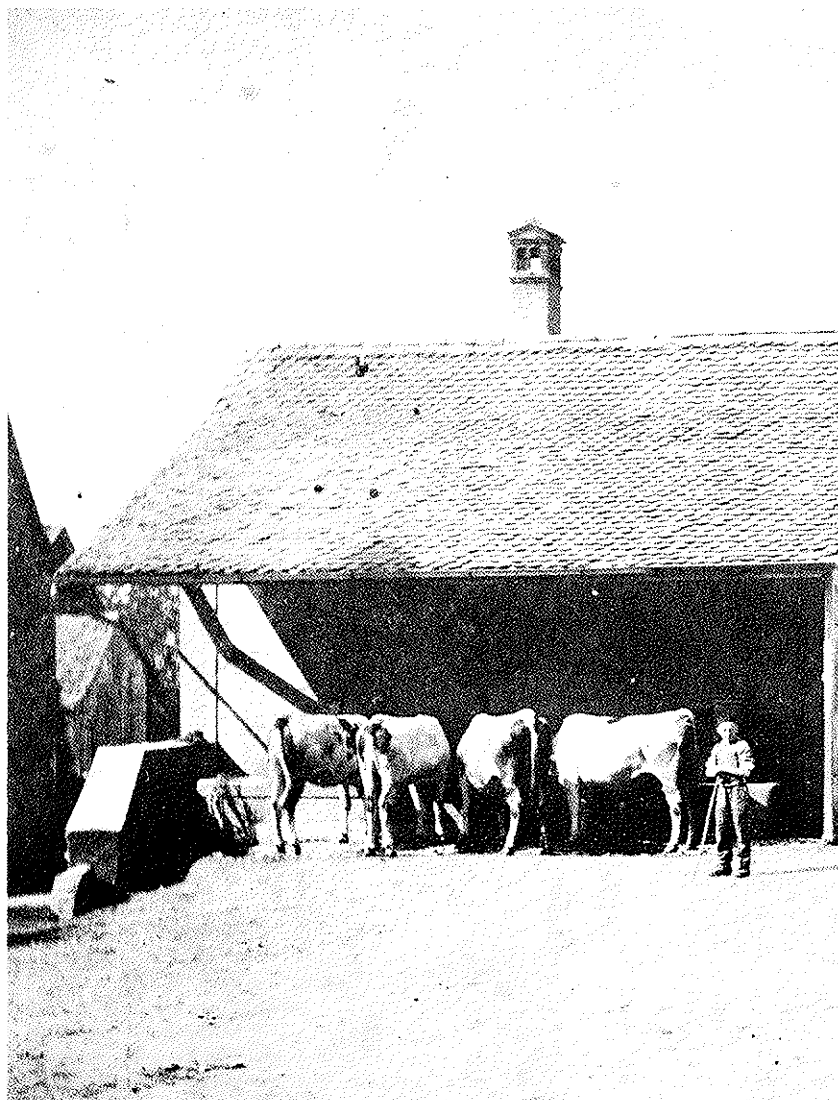
M. et Mme Junod ont accueilli un enfant âgé de 15 jours et l'ont élevé; il s'agit de M. Jacques Bergonzoli. Il y a 10 ans, Mme Junod vendait encore des billets de loterie à la Foire de Lausanne; cette activité lui plaisait car elle lui permettait de rester en contact avec le public.

A tous, Mesdames et Messieurs les jubilaires, la Municipalité, les autorités communales ainsi que tous les habitants du Mont vous adressent leurs félicitations et vous souhaitent une bonne santé vous permettant d'avoir encore une longue vie heureuse dans notre beau coin de pays.

*R. Vaucher*



Document: place du G





# *Grand-Mont avant 1890*

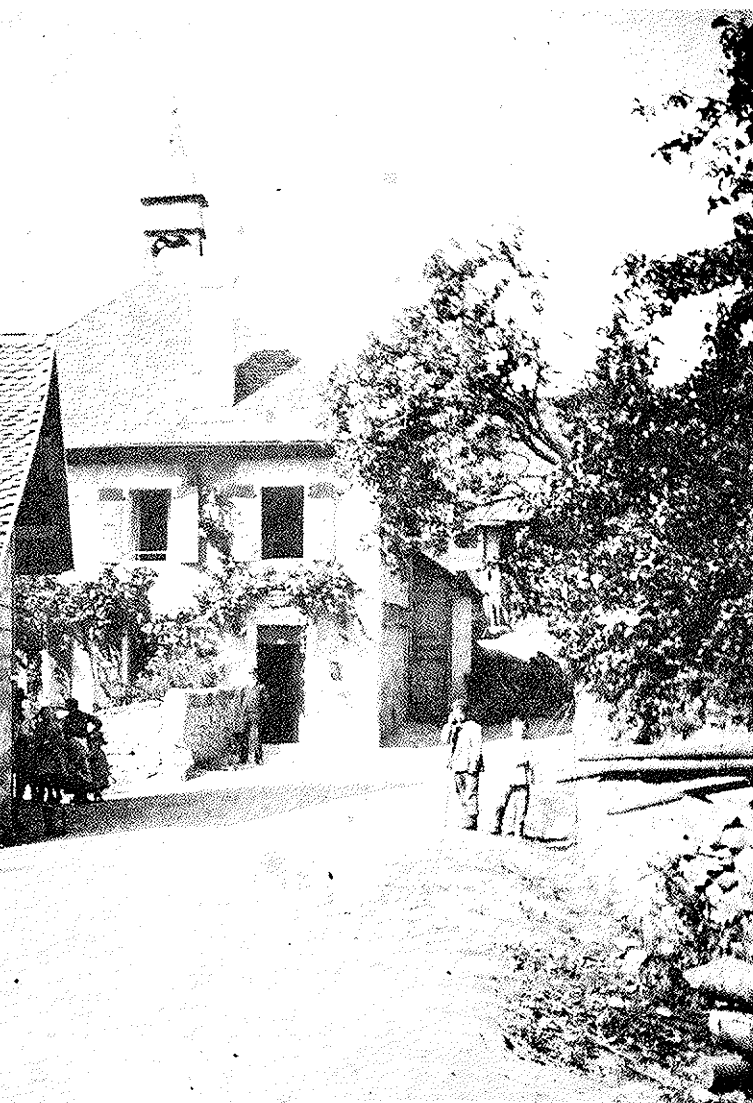


Photo mise à disposition par M. Henri Buhler